



Nancy, le 14 mai 2015

Membres de l'ADEREST

Procès verbal de l'Assemblée Générale de l'ADEREST du 16 avril 2015

Présents : 22

Pouvoirs : 23

Ordre du jour :

1. Résultats des élections
2. Bilan des nouveaux adhérents depuis la dernière AG (17/10/2014)
3. Rapport moral
4. Rapport financier
5. Rapport d'orientation : le 17^{ème} colloque de l'ADEREST, le site

1. Vote de renouvellement de deux postes au conseil d'administration

Cette année, nous devons renouveler deux membres du conseil d'administration, Eve Bourgkard et Gérard Lucas, tous deux candidats sortants rééligibles.

Résultats du vote :

Sur 108 électeurs inscrits, 67 ont voté (67 votes exprimés). Eve Bourgkard a obtenu 65 voix et Gérard Lucas 64 voix.

Les deux candidats sont élus pour 4 ans.

Le conseil d'administration est donc composé des personnes suivantes :

François Becker, Eve Bourgkard, Anne Chevalier, Alexis Descatha, Jean-Bernard Henrotin, Yuriko Iwatsubo, Gérard Lucas, Jean-Louis Pommier.

2. Demandes d'adhésion depuis l'AG du 17/10/2014

Les demandes d'adhésion sont présentées par la secrétaire de l'ADEREST, Anne Chevalier. L'association a accueilli cinq nouveaux membres depuis l'assemblée générale du 17 octobre 2014.

Nom	Profession	Société	Date d'adhésion
Pascal Empereur-Bissonnet	Epidémiologiste à l'InVS, adjoint à la directrice du DST	InVS	19/02/2015
Pascal Achard	Médecin coordonnateur du service de médecine du travail	ONU Genève	16/04/2015
Natacha Fouquet	Epidémiologiste	InVS- Leest	16/04/2015
Romuald Tagne-Fotso	Doctorant département de médecine et santé au travail	Université de Lille	16/04/2015
Jean-Louis Hugues	Médecin du travail	AST 74	16/04/2015

3. Rapport moral

Le rapport moral est présenté par la Présidente, Eve Bourgard. Les différentes activités de l'ADEREST depuis octobre 2014 ont été les suivantes :

- Préparation du changement de siège social : Le siège social de l'ADEREST était à Villejuif (INSERM). Cependant les équipes de l'INSERM ont changé ou ne sont plus membres de l'ADEREST ou n'occupent plus les mêmes bureaux. Du courrier pour l'ADEREST a été perdu. Il est donc nécessaire de changer l'adresse du siège social. Pour cela il faut changer les statuts car cette adresse y est notée. Le CA présente donc aux membres de l'assemblée générale la nature des changements qui vont intervenir dans les statuts : l'Article 3 intitulé « Siège » est actuellement rédigé de la façon suivante : « son siège social est fixé à Villejuif (val de Marne) ». Le CA propose de remplacer ce texte par : « Son siège est choisi par le conseil d'administration et communiqué aux adhérents. » Selon les statuts, il aurait fallu au moins 50 adhérents présents ou représentés pour voter cette modification. La décision est donc reportée à une AG extraordinaire ultérieure dont le nombre de membres ne sera plus imposé.

Le siège social de l'ADEREST sera fixé à l'adresse suivante : ADEREST, Institut de Veille Sanitaire-DST, 12 rue du Val d'Osne, 94415 SAINT-MAURICE CEDEX

- Les résumés des présentations faites au cours de la journée thématique de Paris ont été publiés dans la revue « Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement » (février 2015, vol 76, n°1).
- Le prix « Espoir », qui récompense un jeune chercheur présentant une communication au colloque (étudiant ou candidat âgé de moins de 35 ans), a été mis en place au cours du colloque de La Rochelle et a été reconduit au cours du colloque de Lyon.
- Les membres du CA de l'ADEREST étaient membres du comité scientifique du colloque de Lyon. Ils ont également contribué à l'organisation du colloque de Lyon.
- Une déclaration d'activité comme prestataire de formation a été enregistrée pour l'ADEREST auprès de la DIRECCTE en 2013. Cette déclaration permet aux employeurs de prendre en compte le colloque de l'ADEREST au titre de la formation professionnelle continue en signant

une convention avec l'ADEREST au moment de l'inscription. Un bilan pédagogique et financier de l'activité de formation a été réalisé et validé au mois d'avril 2015. Il porte sur l'année 2014 et la journée thématique.

- Un effort d'information sur l'ADEREST, ses missions et son activité (Journée, Colloque...) a été fait auprès des organismes de formation à l'épidémiologie (Masters) et auprès de l'Université Paris-Dauphine. Le colloque de Lyon a été signalé aux internes de sante publique. Un tarif spécial étudiant a été établi cette année.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

4. Rapport financier

La trésorière de l'ADEREST, Yuriko Iwatsubo, présente le bilan financier de 2014 et du début 2015 (les comptes sont arrêtés au 15/04/2015) :

Les dépenses 2014 sont réduites aux frais d'assurance de l'association, à quelques dépenses de gestion courante et de frais de CA et à l'organisation de la Journée Thématique du 17 octobre 2014 (location de la salle du FIAP, prise en charge des frais des conférenciers). Côté recettes, il s'agit des cotisations et du remboursement de l'avance pour le colloque de Paris.

Au 10 avril 2015, le solde de l'Association a augmenté – ce qui nous permet d'envisager les colloques suivants avec sérénité.

Bilan financier 2014			
Dépenses		Recettes	
Libellés	Montants (€)	Libellés	Montants(€)
Charges de gestion courante (frais bancaires et postaux, fournitures ...)	11,88	Cotisations 2014 (72)	1 080,00
Assurance	196,06		
Frais Conseil Administration (déplacements, repas ...)	583,16		
Journée thématique	1513,02	Remboursement avance colloque Paris	15 000,00
		Solde positif colloque Paris	7258,56
Total dépenses	2 304,12	Total recettes	23 338,56

Solde de l'Association au 31/12/2014			
Compte courant		Livret A	
	Montants (€)		Montants (€)
Solde au 01/01/2014	3 525,92	Solde au 01/01/2014	30 957,71
Recettes 2014	23 338,56	Virement du compte courant	15 000,00
Dépenses 2014	-2 304,12		
Virement vers livret A	-15 000,00		
Solde au 31/12/2014	9 560,36	Solde au 31/12/2014	45 957,71
Compte épargne			
	Montants		
Solde au 31/12/2013	0,00		
Solde au 01/11/2013	0,00		

Bilan financier 2015 (au 15/04/2015)			
Dépenses		Recettes	
Libellés	Montants (€)	Libellés	Montants(€)
Charges de gestion courante (frais bancaires et postaux, fournitures ...)	7,40	Cotisations 2015 120 cotisations)	300,00
Total dépenses	7,40	Total recettes	300,00

Solde de l'Association au 10/04/2015			
Compte courant	Montants (€)	Livret A	Montants (€)
Solde au 01/01/2015	9 560,36	Solde au 01/01/2015	45 957,11
Recettes 2015	300,00	Intérêt 2014	417,40
Dépenses 2015	-7,40		
Solde au 15/10/2014	9 852,96	Solde au 01/01/2015	46 375,11
Compte épargne	Montants (€)		
Solde au 31/12/2014	0,00		
Solde au 10/04/2015	0,00		

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

- L'ensemble de l'assemblée se prononce pour le maintien à 15 euros de l'adhésion à l'ADEREST.
- Il est décidé de relancer par courrier les participants au congrès pour les inciter à adhérer.

5. Rapport d'orientation :

- Organisation des prochaines manifestations : 17^{ème} colloque de l'ADEREST

Il aura lieu à Brest à l'automne 2016.

L'expérience des colloques précédents, en particulier du colloque de Lyon conduit à améliorer encore plus certains points d'organisation :

- Afficher plus clairement dans le site d'inscription la notion de Prix Espoir (conditions pour concourir et déclaration de candidature)
- Intégrer dans la soumission des résumés le souhait d'une présentation affichée ou orale

- Le site de l'ADEREST :

Le site de l'ADEREST a besoin d'un nouveau webmaster et d'un nouveau lieu d'hébergement. Plusieurs personnes ont été contactées et une décision va être prise.

- **Le règlement intérieur** de l'ADEREST sera modifié d'une part pour préciser la nouvelle adresse du siège social, d'autre part pour préciser les personnes prises en charge dans les colloques (inscription, hébergement et transport) : prise en charge par le **colloque** des présidents du CS et du CO, des conférenciers et des intervenants des ateliers. Pour les conférenciers et les intervenants des ateliers, le nombre d'invitation est fixé à 2 maximum pour chaque conférence ou atelier.

- La possibilité de se rapprocher du monde de l'épidémiologie des risques environnementaux est évoquée par Dominique Chouanière. En effet les risques étudiés sont souvent les mêmes. Une réflexion va être menée par le CS du prochain colloque (ou le CA dès maintenant ?) pour voir comment établir des ponts : par exemple une conférence invitée au prochain colloque de l'ADEREST ou une journée thématique

La prochaine assemblée générale se déroulera lors du congrès de Brest en automne 2016.



Eve Bourgard
Présidente



Anne Chevalier
Secrétaire générale